

Les droits des trans sont une urgence !



L'UNSA soutient le mot d'ordre de la Marche des Fiertés LGBT et réaffirme aux côtés des associations que les personnes trans doivent être respectées dans leurs droits fondamentaux.

Les procédures de changement d'état civil, longues et humiliantes, doivent être réformées et simplifiées.

Les LGBTphobies au travail sont une réalité.

Moqueries, insultes, discriminations, placardisation...

les différentes enquêtes sur la situation des LGBT (Lesbiennes, Gays, Bi et Trans) dans l'entreprise nous apprennent qu'elles peuvent parfois vivre un enfer sur leur lieu de travail.

Pourtant, s'il est plus facilement admis qu'il faut lutter contre le racisme, les discriminations à raison du handicap ou promouvoir l'égalité femme-homme, il y a encore beaucoup à faire en matière de LGBTphobies. Notamment parce que la question de l'homosexualité est la plupart du temps renvoyée à l'intime et à la sphère privée alors qu'il s'agit d'une question tout autant publique que l'hétérosexualité.

Tenir la main de son ou sa petit-e ami-e dans l'espace public, parler de ses amours, de son couple, de sa famille... faire une demande de congés pour raison familiale... certaines personnes LGBT vont jusqu'à renoncer à leurs droits ou s'inventer une nouvelle vie pour ne pas subir le regard et la violence de leur entourage professionnel.

En tant qu'organisation syndicale, l'UNSA est attaché au bien-être au travail.

Chacun à son niveau, en faisant attention aux mots qu'on emploie, en travaillant sur nos propres stéréotypes, on peut améliorer les situations pour toutes et tous au sein du monde du travail.

L'UNSA soutient et soutiendra toutes les initiatives en faveur de la lutte contre les LGBTphobies, au même titre que toutes les autres discriminations

(Encart mot d'ordre Marche)

51%
des agents de la fonction publique et

46%

des salariés du privé estiment que le coming out (dire son homosexualité à son entourage) d'un ou d'une collègue contribuerait à mettre mal à l'aise les collègues de travail.

Plus d'un tiers des personnes interrogées déclarent que cela pourrait même avoir un impact négatif sur la carrière du salarié.

Baromètre 2012
Défenseur
des Droits / OIT

**Autonome, utile et efficace
l'UNSA votre soutien !**



**Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME**

L'UNSA agit !

PRÉVENIR LES VIOLENCES

L'UNSA agit ! Elle peut proposer et soutenir, au sein de votre entreprise ou de votre administration, des actions de formation et/ou de sensibilisation sur l'ensemble des discriminations afin de changer le regard des collègues sur l'homosexualité.

N'hésitez pas à en parler avec votre section locale.



Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES VICTIMES

Vous subissez des discriminations à l'embauche ou au travail, des violences, du harcèlement ?

Des lois existent pour vous protéger : l'orientation et l'identité sexuelle font partie des critères de discriminations retenus par la loi et constitutifs de circonstances aggravantes pour les injures et violences physiques ou verbales.

L'UNSA VOUS DÉFEND, L'UNSA VOUS PROTÈGE !

Témoignez et saisissez votre syndicat. Il est aussi possible de saisir le Défenseur des droits ou de vous adresser à une association de lutte contre l'homophobie, telle que SOS-Homophobie (ligne écoute anonyme – 01 48 06 42 41)

Le stress de la machine à café

« Le pire moment, pour moi, c'est le lundi matin. Ce moment où tu retrouves les collègues devant la machine à café. Chacun raconte de manière quasi rituelle ce qu'il a fait durant le week-end, les sorties en famille, l'anniversaire de son ou sa conjointe, le dernier film vu avec ses enfants... et moi, de peur de la réaction de mes collègues, je préfère m'inventer une vie.

Pour paraître la plus « normale » possible à leurs yeux. Exit ma petite copine, je leur dis que j'ai un amoureux tout en restant évasive... jusqu'à quand devrais-je rester dans le mensonge ? »

Élodie, lesbienne, 34 ans,
cadre fonction publique

Les mots qui blessent

« J'exerce un métier physique et je m'en sors aussi bien que les collègues. Il n'y a que des hommes dans mon service. Quand l'un d'entre nous a un petit coup de fatigue, on a toujours droit à quelques réflexions. « Tapette » ou « femmelette » ... soit-disant pour rire ou pour chambrer un collègue, ces mots me blessent toujours
Il ne savent pas que je suis homo. »

Xavier, gay, 28 ans,
manutentionnaire

Les humiliations du quotidien

« Je suis une femme transgenre et tout le monde m'appelle par mon prénom, dans la boîte. Mais il se trouve que mes papiers d'identité font encore mention de mon sexe de naissance. Les procédures de changement d'état civil sont, hélas, très longues... Ainsi, si je suis un homme à l'état civil, je suis une femme dans la vie de tous les jours ainsi que pour mes collègues qui ne m'ont d'ailleurs jamais posé de questions sur mon identité de genre. Jusqu'au jour où... l'administration a changé nos casiers et a marqué « Monsieur » devant mon nom de famille. Je ne me suis jamais sentie aussi humiliée de toute ma vie. »

Camille, femme transgenre, 31 ans



WWW.UNSA.ORG